



inform **CONTACT**

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

Octobre – Décembre 2014

№ 87

Janvier – Mars 2015

Défendre les droits des travailleurs à la grève! Déclaration de la Confédération générale des syndicats

“A l’appel de la Confédération syndicale internationale (CSI) le mouvement syndical international organise le 18 avril 2015 la Journée mondiale d’actions pour la défense du droit à la grève.

La grève a toujours été et reste une arme puissante des travailleurs dans la lutte pour faire aboutir leurs revendications, pour le travail décent et la justice sociale. Les syndicats de tous niveaux y recourent dans des cas extrêmes, quand les autres possibilités de parvenir à des résultats escomptés au cours du dialogue social sont épuisées. Le droit des travailleurs à la grève est assuré par les actes internationaux, les conventions de l’OIT et la législation des plusieurs Etats du monde.

Cependant, ces derniers temps, surtout pendant la crise économique et en période d’après-crise, les employeurs, les compagnies multinationales et, dans certains cas, les pouvoirs dans quelques pays de notre région, organisent une offensive d’envergure contre ce droit. Le Groupe des employeurs à l’OIT entreprend, lui aussi, des tentatives persistantes de priver les travailleurs de ce droit. Contre quoi les syndicats de toutes les tendances se prononcent résolument, par leur front uni.

Dans cette optique, la CGS appelle les syndicats de la région de tous les niveaux et de toutes les branches à marquer cette Journée mondiale, à joindre leurs voix à la voix du mouvement syndical mondial, qui se prononce pour la défense de l’un des droits fondamentaux des travailleurs dans les formes qu’ils trouvent convenables et nécessaires”.

La CGS participe à la réunion du Conseil économique de la CEI

La délégation de la CGS, composée de Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la Confédération, et Natalya Podchibiakina, secrétaire générale adjointe, ont pris part à la 65ème réunion du Conseil économique de la Communauté des Etats Indépendants et au Forum économique international des Etats de la CEI "L'intégration – les nouvelles possibilités et les voies pour sortir de la crise", tenus à Moscou le 13 mars 2015.

La réunion du Conseil économique a discuté plusieurs questions de la coopération entre les Etats de la Communauté.

Une des questions a été préparée et portée à l'ordre de jour du Conseil par la CGS en coopération avec le Comité exécutif de la CEI. Le document analytique de la CGS sur la fiscalité dans la Communauté souligne que les systèmes d'imposition, qui sont actuellement en vigueur dans les Etats de la CEI, sont déficients et ne contribuent pas, à cause des bas revenus de la grande majorité de la population, à la résolution des problèmes socio-économiques. Pour cette raison, ils doivent être modernisés.

Le Conseil économique a pris la décision d'adresser ce document de la CGS aux gouvernements des Etats de la CEI et au Conseil de coordination des chefs des Services fiscaux des pays de la Communauté.

Les Commissions de la CGS discutent de la protection sociale et de l'égalité homme-femme.

La Commission pour la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs et le droit et la Commission pour l'égalité entre hommes et femmes ont tenu une réunion conjointe le 24 mars 2015 au siège de la CGS à Moscou.

La réunion a examiné deux principales questions:

"La situation socio-économique dans les Etats indépendants et les tâches des syndicats"

"La préparation des propositions (recommandations) quant au quota, au niveau minimal et à la représentation d'hommes et de femmes aux postes dirigeants dans les syndicats et leurs unions".

Intervenant à la réunion, le secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov a souligné que le ralentissement de la croissance éco-

nomique était enregistré dans la plupart des pays de la CEI. Dans cette situation, les conclusions et les recommandations faites à la réunion doivent contribuer au renforcement de la lutte des syndicats pour le travail décent et les droits socio-économiques des travailleurs de la région.

La réunion a pris la décision de faire la synthèse des résultats de la discussion et de préparer des recommandations pour en discuter en Comité Exécutif de la CGS.

Géorgie: les syndicats insistent sur le rétablissement de l'Inspection du travail d'Etat

Le ministère géorgien du Travail, de la Santé et de la Protection sociale a commencé en 2014, en coopération avec les partenaires sociaux et l'Organisation internationale du travail (OIT), d'élaborer un projet de Programme d'Etat concernant la surveillance permanente des conditions du travail, ainsi que des projets des lois sur "L'Inspection du travail d'Etat" et "La sécurité du travail et la protection de la santé".

Depuis plusieurs années l'Union des syndicats de Géorgie exige que le gouvernement géorgien ratifie la convention de l'OIT N°81 sur

l'inspection de travail dans l'industrie et le commerce, et rétablisse l'Inspection du travail d'Etat. Dans ce but, les syndicats ont porté à plusieurs reprises cette question à la discussion de la Commission tripartite du dialogue social, ont organisé des actions de protestation et ont envoyé des pétitions à l'Union Européenne et au gouvernement des Etats-Unis, en demandant que la Géorgie soit privée de privilèges dans le commerce.

Cédant aux pressions des syndicats, le gouvernement a porté enfin la création de l'Inspection du travail dans son plan du travail pour l'année 2015. Cependant, les syndicats restent pessimistes pour la raison que le ministère de l'Economie et les organisations des employeurs font tout pour empêcher la résolution positive de cette question.

Kazakhstan: les syndicats confirment leur volonté de lutter contre la corruption

Le 20 janvier 2015, le président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan (FSRK) Abdelgazi Kousainov et le président du Mouvement national de lutte contre la corruption Oralbaï Abdikarimov, ont signé un Accord confirmant que leur objectif numéro un était de lutter ensemble contre la corruption.

Lors de cette rencontre, le leader syndical a informé son collègue de la nouvelle loi sur les syndicats, adoptée en 2014, qui élargit sensiblement les fonctions des syndicats pour la protection des travailleurs, a parlé de la modernisation en cours du mouvement syndical.

Conformément à cette loi, la signature des conventions collectives dans les entreprises est devenue obligatoire ; en outre, tous les six mois, les employeurs sont désormais obligés à informer les travailleurs de leur réalisation. En cas de violation de cette disposition, l'employeur sera puni et encourra une amende.

Abdikarimov a positivement apprécié les réformes dans les syndicats du Kazakhstan et a souligné que la signature de cet accord marquerait un pas en avant dans la lutte contre la corruption.

Kazakhstan: la FSRK se prépare à son prochain congrès

Le Comité Exécutif de la Fédération des syndicats a discuté de la préparation de son 24ème congrès qui aura lieu le 10 juin de l'année en cours.

Les membres du CE ont discuté de l'activité du Conseil général

après le 23ème congrès, de la stratégie de l'activité des syndicats pour les cinq prochaines années, ont apporté des amendements aux règlements d'élection du président de la centrale syndicale et de son Conseil général, ont déterminé les thèmes des messages qui seront adoptés au congrès.

L'état et les perspectives de l'activité du Conseil des jeunes syndicalistes, les initiatives consacrées au 70ème Anniversaire de la Victoire dans la Grande guerre Nationale de 1941–1945, les questions administratives et financières des syndicats ont été aussi parmi les celles discutées en CE.

Moldova: l'intégration européenne ne doit pas porter préjudice aux travailleurs

Au dire d'Oleg Boudza, président de la Confédération nationale des syndicats de Moldova, la CNSM soutient pleinement l'intégration européenne du pays, tout en soulignant que cette intégration ne doit pas causer des préjudices aux travailleurs, mais bien au contraire, leur apporter des bienfaits de la vie. Les syndicats se préparent activement à la mise en œuvre des programmes spéciaux, prévus par l'Accord d'association avec l'UE.

“Nous espérons – a t-il déclaré – que l’orientation européenne apportera de la stabilité dans notre pays”.

Oleg Boudza a souligné que la CNSM luttait contre l’économie de l’ombre qui représente 50% de l’économie nationale. Les syndicats insistent sur l’adoption d’un plan gouvernemental pour combattre l’embauche clandestine et le paiement de salaires “au noir”. En même temps, les syndicats continuent leur campagne pour l’augmentation du SMIG jusqu’au minimum vital, ce qui pourrait diminuer l’émigration de la population, surtout de jeunes.

Si la Moldova crée des emplois décents, la jeunesse ne partira pas en masse à l’étranger et le pays deviendra attrayant pour les investisseurs, a souligné le leader syndical.

Russie: le congrès de la FNPR réfléchit à une nouvelle stratégie

Le 9ème congrès de la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR) a eu lieu du 7 au 9 février 2015 à Sotchi. 700 délégués, représentant plus de 21 millions de membres des syndicats, ont pris part à ce forum.

Le président russe Vladimir Poutine, des membres du gouvernement, du parlement, de l’Union des employeurs, de partis politiques, d’organisations sociales, les invités étrangers, les représentants de l’OIT, de la CSI et de la CGS ont assisté au congrès.

Les délégués au congrès ont discuté de la stratégie et de la tactique de la centrale syndicale dans la défense des intérêts et des droits des travailleurs.

Présentant le rapport d’activité de la FNPR, le leader syndical Mikhaïl Chmakov a souligné que le congrès des syndicats se tenait dans les conditions marquée par l’offensive contre les droits des travailleurs et par la dégradation de la couverture sociale. La croissance économique et l’augmentation des salaires ont ralenti, l’inflation a dépassé 20%, la dévaluation du rouble peut menacer la stabilité financière et sociale. M.Chmakov a souligné que cette crise sociale était créée, dans une certaine mesure, par les néolibéraux présents dans le gouvernement et dans la Banque centrale de Russie, et a insisté sur la révocation des coupables.

Dans son intervention au congrès, Vladimir Poutine a hautement apprécié le rôle des syndicats dans la société, s’est rangé à l’avis de Chmakov que les problèmes de

la crise ne devaient pas être résolus aux frais des travailleurs. Il a salué la position combative des syndicats et de son leader au niveau de la Commission tripartite nationale, a promis que l'Etat soutiendrait toujours les efforts des syndicats dans la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs.

Le congrès a discuté et a adopté plusieurs résolutions: la garantie d'un emploi stable et décent, l'augmentation de la rémunération, le renforcement du dialogue social, l'égalité entre les hommes et les femmes, la politique syndicale en direction de jeunes, la protection sociale des travailleurs, la sécurité du travail et la protection de la santé des travailleurs, la réforme du système de retraite, le renforcement de l'unité syndicale, les permanents syndicaux, la base financière de la centrale, l'amélioration du travail d'information et le renforcement de la solidarité internationale des syndicats.

Les délégués au congrès ont été unanimes à noter qu'il était nécessaire de réformer l'économie russe, en la faisant passer de l'exportation de matières premières qui crée la dépendance vis-à-vis des importations, vers le développement des industries de transformation. La politique économique du pays doit viser la création de nouveaux em-

ploiis avec équipements et technologie modernes, correspondant aux exigences de sécurité et garantissant aux travailleurs une rémunération décente et un SMIG au-dessus du minimum vital.

Les délégués ont discuté de problèmes syndicaux et de la modernisation de leur structures, se sont prononcés pour une syndicalisation encore plus forte, pour la création des syndicats de base dans toutes les entreprises, pour une meilleure formation de nouveaux permanents syndicaux et pour la coopération avec le mouvement syndical international.

Le congrès a adopté le Programme de la FNPR "Le travail décent – la base du bien-être de l'homme et du développement du pays", a élu le Conseil Général, le Comité Exécutif et la Commission du contrôle financier. Mikhaïl Chmakov a été élu président de la centrale syndicale.

Russie: un rallye automobile syndical a pris le départ depuis Moscou

Le 7 mars 2015, un rallye automobile syndical, consacré au 70ème anniversaire de la Victoire dans la Grande guerre Nationale, au 110ème Anniversaire du mouvement syndical en Russie et au

25ème Anniversaire de la FNPR, a pris le départ depuis la place Rouge de Moscou.

Avant le départ, les participants au rallye ont déposé des gerbes sur la Tombe du Soldat Inconnu près du Mur du Kremlin et ont participé au meeting syndical. Le rallye traversera 40 régions du pays – parti de la place Rouge, il passera par la Russie Centrale, la Crimée et Sébastopol, le Caucase, la Région de la Volga, l'Oural, la Sibérie, l'Extrême-Orient russe, pour arriver à Magadan.

Lors du parcours, les participants assisteront aux cérémonies officielles de dépôt de fleurs devant les monuments et les mémoriaux militaires, aux rencontres avec les vétérans de guerre et d'arrière-front, avec les syndicalistes et les jeunes syndiqués. Les spécialistes syndicaux vont organiser des postes mobiles pour donner aux habitants locaux des conseils sur les droit du travail et l'adhésion aux syndicats de nouveaux membres.

Selon la FNPR, le but de cette action est de démontrer que le mouvement syndical russe honore la mémoire des défenseurs de la patrie, se prononce contre les instigateurs de la nouvelle guerre, pour la création des emplois, l'augmentation des salaires, la garantie des conditions du travail en sécurité,

l'augmentation des pensions de retraite et la protection sociale.

Russie: face à la hausse des prix – un doublement des salaires

Le Comité Exécutif de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, tenu à Moscou le 18 mars 2015, a signalé que la crise, provoquée par la baisse des prix de matières premières, les sanctions économiques et la décision de la Banque centrale d'augmenter son taux d'intérêts directeur, a entraîné une fort renchérissement des biens et des services. Pour cette raison, le pouvoir d'achat des travailleurs a sensiblement baissé, l'indexation des salaires est toujours en retard sur la hausse des prix. Entre-temps, le gouvernement a adopté un plan anticrise sans discussion préalable avec les partenaires sociaux.

Dans ces conditions les syndicats ont pris la décision d'organiser les actions du Premier Mai dans tout le pays sous le slogan principal "A la hausse des prix – un doublement des salaires!". Les syndicats exigeront du travail décent qui prévoit le plein emploi, un salaire digne, un travail en sécurité et une protection sociale adéquate.

Le CE a pris la décision de convoquer le Conseil Général de la FNPR

le 27 mai à Moscou pour discuter du Plan de la réalisation des décisions du 9ème congrès de la centrale syndicale.

Russie: faire tanguer la barque pendant la tempête – les syndicats sont contre

Le 24 février 2015, la FNPR a fait une déclaration qui condamne les changements au système des retraites, proposés par le gouvernement.

La déclaration souligne que le gouvernement discute actuellement des mesures anticrise qui concernent le système des retraites et supposent l'augmentation de l'âge de la retraite pour les hommes et pour les femmes jusqu'à 63 ans au lieu, actuellement, de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes, le retour à l'épargne-retraite et le non-paiement de la pension aux retraités qui continuent à travailler.

Les syndicats se sont prononcés à plusieurs reprises contre ces propositions, qui leur rappellent la façon de faire tanguer la barque juste pendant la tempête. La FNPR insiste sur l'assurance-retraite d'Etat obligatoire, sur le principe de solidarité entre les générations, capable de garantir aux travailleurs

une pension de retraite digne qui ne soit pas au-dessous des normes établies par les actes internationaux.

Tadjikistan: changement de leader syndical

Le Conseil Général de la Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan (FSIT), tenu le 18 mars 2015, a entériné la démission de Murodali Solekh suite à sa demande pour cause de son départ à la retraite.

Les membres de Conseil ont exprimé leur reconnaissance à Murodali Solekh pour sa grande contribution au développement du mouvement syndical national et ont élu Cherkhon Salimzoda au poste de président de la FSIT.

Le représentant du président de la République du Tadjikistan a remercié Solekh pour son activité syndicale et sa contribution à l'organisation parfaite des élections législatives dans le pays.

Ukraine: les syndicats se prononcent résolument contre la nouvelle loi sur l'assurance retraite

Le 2 mars 2015, le parlement d'Ukraine a voté les amendements

à la législation sur l'assurance retraite qui doivent entrer en vigueur à partir du premier avril de cette année.

Cet événement a été précédé par un long combat entre le gouvernement et les syndicats qui considèrent ces amendements comme une atteinte aux droits des retraités. Selon la déclaration de Grigory Osovy, président de la centrale syndicale, les syndicats ont dès le début critiqué l'intention du gouvernement de priver les retraités, qui constituent l'une des couches de la population les moins protégés, de l'argent qu'ils avaient gagné pendant toute leur vie. Ils se trouvent ainsi réellement volés. Cependant, malgré les efforts de la centrale, ce document n'a été discuté ni par l'opinion publique, ni par les syndicats.

Les retraités payent déjà 15% de leur pension en impôt de guerre et maintenant le gouvernement, à la requête du FMI, veut priver les retraités qui continuent à travailler d'encre 15% de leur pension, pour couvrir la déficit des caisses de retraite.

La Fédération des syndicats d'Ukraine a bien argumenté sa position : pour elle, il n'est pas question de "faire les poches" aux retraités.

Premièrement, selon la Constitution d'Ukraine, l'adoption de nouvelles lois qui rétrécissent les droits et les garanties sociales établies par les lois précédemment adoptées est inadmissible, donc illégitime;

Deuxièmement, pour couvrir le déficit du budget, qui dépasse actuellement 80 milliards de hryvnas, il faut chercher l'argent là où il existe vraiment, notamment dans l'économie de l'ombre. Selon les estimations des spécialistes, plus de 200 milliards de hryvnas tournent dans l'économie parallèle, si bien que les non-paiements des impôts se montent à 60-70 milliards.

La FSU a fait l'expertise du projet de la nouvelle loi et a informé tous les groupes et comités du parlement des conséquences possibles de son adoption. La centrale a informé aussi toutes ses organisations membres et les a appelées à organiser des manifestations de solidarité avec la position syndicale. Elle a aussi appelé le président ukrainien à se servir de son droit de veto à ce projet. Néanmoins, cette loi a été votée, ce qui détériore la situation matérielle de trois millions d'habitants d'Ukraine.

Dans ces conditions, la FSU se propose de défendre les droits des retraités par la voie de droit, en saisissant un tribunal de chaque affaire concrète.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 28 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru